

pour assurer un contact essentiel avec les membres et leur garantir autrement un espace d'expression

Chères et chers collègues, nous voici dans la dernière ligne droite, avant les élections fédérales du dimanche 3 mars 2024. Votations où le peuple devra se prononcer sur deux objets, concernant la retraite.

Le deuxième objet sur lequel le peuple devra voter est l'initiative des jeunes PLR qui demande un rehaussement de l'âge de la retraite, actuellement fixé à 65 ans pour toutes et tous. Ce qui pourrait repousser l'âge de la retraite, dans quelques années,

Ensemble, unis, nous sommes plus forts !

Michel Guillot
Secrétaire régional du secteur logistique
Région Genève-La Côte

Cette fois, la majorité des votants va comprendre qu'il s'agit de compenser la perte du pouvoir d'achat des rentiers.

Pour les chiffres, faites plutôt confiance à Monsieur Pierre-Yves Maillard, qui

Votez OUI à la 13^e rente AVS !

Un retraité en perte de pouvoir d'achat
qui vous salue !

TANGOS
Nom connu de la rédaction

(Article refusé par La Tribune de Genève
et 24 heures)

L'argument trompeur « Non à l'arrosoir ! », ça marche ! Beaucoup mieux que je n'aurais pu l'imaginer. Étonné de constater combien ces

Pour les salariés, cette cotisation est assumée à moitié par l'employeur. En principe à 65 ans tout le monde touche sa rente. Son montant, lui aussi fixé dans la loi, est limité à un maximum, le même pour tous si les cotisations ont été payées régulièrement. **Il n'y a donc aucune différence entre la rente des riches, qui ont payé plus voire beaucoup plus, et la rente de ceux dont les revenus étaient moindres.** C'est ça qui fait de l'AVS une assurance aussi sociale.

C'est ainsi qu'après deux échecs, en 2004 et en 2017, la droite et le Conseil fédéral ont réussi à faire passer le projet AVS21, en octobre 2022. C'est pourquoi, dès le 1^{er} janvier de cette année, vous payez plus de TVA et qu'à l'avenir, les femmes toucheront leur retraite à 65 ans.

**Le 3 mars, votez donc
OUI au 13^e versement de l'AVS et
NON à l'augmentation de l'âge de
la retraite !**

Jean-Jacques Maillard

Toutes les informations vous seront communiquées avec l'invitation.

syndicom, section Genève-La Côte
Terreaux-du-Temple 6,
1201 Genève

Travailler plus longtemps pour toucher moins de rentes ?

Une initiative qui entrainerait insécurité financière et chômage pour les personnes en fin de carrière.

Aujourd'hui déjà, les personnes de plus de 55 ans ont des difficultés sur le marché du travail. Et quand il y a des emplois, c'est surtout dans le travail temporaire. La conséquence de l'initiative serait encore plus d'insécurité financière durant les années avant la retraite, un chômage plus élevé et un glissement vers l'aide sociale.

L'initiative ignore les réalités du marché du travail: dans de nombreuses professions, la situation des travailleurs âgés est de plus en plus difficile. La situation s'est surtout aggravée pour les 60-64 ans: c'est aujourd'hui la tranche d'âge où le taux de chômage est le plus élevé.

Dans cette situation difficile, beaucoup doivent enterrer l'espoir d'un emploi fixe et accepter un tra-

vail temporaire. Le nombre de travailleurs âgés qui travaillent en intérim a doublé au cours des trois dernières années. Le travail temporaire reste souvent une impasse. Ce que l'on a déjà pu observer dans d'autres pays risque donc de se produire: l'augmentation de l'âge de la retraite pousserait davantage de personnes vers le chômage de longue durée ou l'aide sociale.

Travailler jusqu'à l'épuisement ?

Dans les professions qui impliquent un travail physique pénible, par exemple dans la construction, les soins, mais aussi dans de nombreuses autres branches, une augmentation de l'âge de la retraite est tout simplement inacceptable.

L'initiative ne prévoit aucune exception pour les travailleurs exerçant des métiers dangereux ou pénibles. Ni pour les personnes ayant des



revenus et des diplômes inférieurs. Bien qu'elles vivent beaucoup moins longtemps et que, souvent, elles ne peuvent déjà plus travailler jusqu'à l'âge de la retraite.

Même le Parlement ne pourrait pas décider d'exceptions ou de possibilités spéciales de retraite anticipée pour les personnes exerçant des métiers pénibles ou dangereux pour la santé si l'initiative était acceptée.

Pourtant, il faudrait nettement plus de réglementations en matière de retraite pour ces travailleurs. La seule lueur d'espoir que nous connaissons aujourd'hui, ce sont les modèles de retraite anticipée collective dans des branches particulièrement difficiles comme le bâtiment et l'artisanat. Mais même ce progrès social durement acquis serait en danger si l'initiative était acceptée.

Les pétroliers ambulanciers

La grande négociation au souk de Dubaï n'a pas abouti à une (auto)régulation du capitalisme permettant d'entrevoir un abandon programmé des modes de production menaçant la vie.

Ben voilà, la COP28 s'est terminée en décembre 2023 et le monde ne va pas mieux. Pas plus mal non plus. Au lieu d'une «sortie» contraignante des énergies fossiles réclamée de toutes parts, le gratin mondial a préféré se mettre d'accord pour «effectuer une transition hors des énergies fossiles» selon des processus laissés à la discrétion de chaque pays. La nuance est de taille...

Mais d'abord le positif. Une déclaration commune a été trouvée qui reconnaît l'utilité de limiter l'usage du pétrole, du charbon et du gaz afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de tripler la production des énergies renouvelables dans les dix prochaines années. En ce sens, cette COP28 a fait un mini pas en avant par rapport à la COP26. Mais sans vraiment s'approcher de la porte de sortie.

Le capital à la manœuvre

Et c'est normal. Le grand raout de Dubaï est une rencontre des dirigeants capitalistes de tous les pays, agrémentée de quelques invités écologistes, dont le but est de réformer minimalement le système de production afin de lui permettre de perdurer. Pour eux, le sauvetage du climat et de l'environnement est seulement un moyen indispensable pour continuer à faire leur business. Et force est de constater que les intérêts particuliers des entreprises mondiales ou des différents pays divergent suffisamment pour que chacun.e tente de tirer la couverture à soi, contre l'intérêt commun d'offrir un avenir au monde entier.

Si des réflexions sur les énergies ont bien lieu, c'est pour les remplacer et non pour les économiser.

Par exemple, échanger des automobiles à moteur thermique contre des voitures électriques ne règle absolument pas le problème de la quantité d'énergie dépensée pour des transports peu utiles, voire inutiles.

Même chose pour les cargos. Faire fonctionner les bateaux à l'hydrogène et non plus au pétrole lourd ne change rien à l'aberration de produire des biens à des milliers de kilomètres d'où ils seront consommés.

Défendre la mondialisation

Au final, les ténors de Dubaï veulent maintenir la mondialisation en la rendant plus propre.

Ce changement se fera certainement et entrainera de la casse au sein même du capitalisme, entre les entreprises et économies concurrentes et les pays. L'enjeu pour eux étant de savoir qui survivra dans la bataille du climat, qui gagnera des parts de marchés au détriment de qui ?

Qu'il n'y ait pas de feuille de route commune annonce simplement qu'un capitalisme sauvage va perdurer dans les décennies à venir.

Cette voie est malheureusement une impasse. Car la transition écologique est elle-même porteuse d'une contradiction forte: dans un premier temps, il faut utiliser les énergies fossiles à bon escient pour fabriquer le futur nouveau système de production qui s'en passera ultérieurement. Cette transition raisonnée ne peut être organisée et régulée que par une instance extérieure et supérieure au marché économique, à savoir les gouvernements nationaux et les instances internationales, et non pas laissée aux bons soins des pirates de l'environnement.

Précisément ce que les ténors de Dubaï ont refusé et ce que les ONG ou les syndicats n'ont pas encore réussi à imposer. Le pain reste entier sur la planche!

Michel Schweri

Conférences des sections latines

Chaque année, les membres des comités et des militant-e-s des sections romandes et tessinoises de syndicom (les Latines) se réunissent dans le but de traiter les problèmes et les transmettre au comité central et comité directeur.

Pour 2023, c'était au tour de la section Arc Jurassien (Jura – Neuchâtel et Jura bernois) d'organiser les Latines. Nous nous sommes donc retrouvés les 19, 20 et 21 octobre 2023 dans la bourgade médiévale de St-Ursanne (JU).

Les débats, ponctués de petits groupes de travail, furent intenses et aussi parfois très vifs!

Sébastien Challet et Marguerite Witschi nous ont présenté l'organisation de notre syndicat ainsi que les abréviations encore peu usuelles pour nous. Une analyse critique des structures de notre syndicat a été effectuée. Cela qui nous permettra de transmettre des suggestions à l'attention de la centrale et d'améliorer nos relations.



Virginie Zürcher, secrétaire pour la Romandie, après un historique de la cause féminine, a rappelé dans son exposé l'importance de changer notre façon de penser et de poursuivre la solidarité ainsi que le combat contre les inégalités entre femmes et hommes. Nous constatons que ce n'est pas encore une évidence pour chacun-e. En débat, les thèmes ci-après sont ressortis: le féminisme dans le syndicalisme, le combat continue, l'égalité salariale, davantage de respect, moins de violences verbales et physiques, les postes à responsabilité sont aussi pour les femmes, la grève des femmes, plus de temps pour soi, etc.

Les négociations de la nouvelle convention collective de travail Poste (CCT) 2025 débutent bientôt. Un catalogue de nos revendications (notamment les primes de fidélité, les jours libres bloqués pour le personnel à temps partiel, rehausser les salaires minimaux dans les échelons de fonction, la baisse du temps de travail sans baisse de salaire, les conditions de travail, etc.) sera transmis à la délégation syndicom chargée

de négocier. Nous demandons par ailleurs que l'ensemble des cadres (surtout les chef-fe-s d'équipe) du groupe Poste soient formé-e-s sur l'application de la CCT afin de combler une forte lacune de connaissances.

En outre, nous avons abordé le thème brûlant des négociations salariales Poste pour 2024. En plus de récupérer la pleine compensation du renchérissement, un des principaux mandats donnés à la délégation de négociation, est de demander la rétrocession de la part individuelle de salaire qui n'a pas été versée cette année par la Poste aux collègues. Il s'avère que la part individuelle de salaire a été octroyée à des collègues embauché-e-s à des salaires scandaleusement bas. Cela a comme incidence de laisser sur le carreau le reste du personnel un peu mieux payé, qui n'a de ce fait, rien reçu.

À la suite de cela, nous avons planché sur les différents moyens de mobilisation et d'information aux membres de même que sur l'importance d'accroître leur nombre.



Manuel Wyss, responsable du secteur logistique, nouveau membre du comité directeur, nous a ainsi honorés de sa présence. Manuel a écouté toutes nos nombreuses doléances et en a pris note.

Manuel n'est pas surpris de nos propositions, la direction du secteur ayant déjà pris en compte une partie des revendications. Il nous relate aussi que les négociations pour la CCT faïtière (qui concernera toutes les entreprises propriété du Groupe Poste n'ayant pas de CCT en propre) ont débuté en septembre. Manuel demandera davantage de protection pour les collègues âgé-e-s et les délégués du syndicat. Entre autres, il nous a informés de la refonte prochaine du site de www.syndicom.ch afin que ce site nous soit encore plus convivial et surtout utile. Manuel annonce fiè-

rement: après 18 mois de négociations, voici le résultat: la branche de la distribution obtient enfin une convention collective de travail (CCT). Près de 40'000 personnes (y compris les coursiers à vélo) vont bénéficier de la nouvelle CCT en Suisse. Il s'agit donc de la plus importante CCT conclue par syndicom à ce jour. Le syndicat syndicom et les associations patronales ont durement négocié durant près d'une année et demie pour aboutir à cette convention. La prochaine étape est la déclaration de force obligatoire.

La demande y relative doit être présentée au SECO encore cette année. Dans une branche non régulée jusqu'alors, nous sommes parvenus à établir une norme minimale que les employeurs devront respecter après l'entrée en vigueur de la déclaration de force obligatoire.



Dominique Gigon, responsable des secrétaires romand-e-s, débute son exposé samedi matin par une large synthèse des problèmes en cours.

S'ensuit la présentation de ses collègues. Dominique termine en félicitant la section Arc Jurassien pour sa parfaite organisation des Latines.



Camille Golay



et Yusuf Kulmiye, secrétaire régional-e, nous ont présenté leurs différentes actions en faveur de nos collègues du secteur TIC (Technolo-

gie de l'information et de la communication) ainsi que le résultat des négociations de la nouvelle CCT Swisscom sur 7 sites.

Swisscom voulait une présence obligatoire sur site; après mobilisation des collègues, Swisscom a revu son plan dès le 1^{er} février 2023 et permet le télétravail 2 jours par semaine.

Il est à souligner que l'ensemble des secrétaires régionaux romands avaient fait le déplacement et ont participé très activement à nos discussions syndicales.



Jean-François Donzé



Elisabeth Di Blasi



Michel Guillot



Nicolas Iruș

Une quarantaine de militant-e-s motivé-e-s étaient présent-e-s. Avant de quitter St-Ursanne, nous avons clôturé les 3 jours de débats par une conférence de presse.

Marco Casagrande
Secrétaire PV section Arc jurassien
www.syndicom.ch

Un succès de taille pour les syndicats des transports publics

Le Parlement rejette les mesures d'économies dans le transport régional de voyageurs.

Les deux Chambres du Parlement ont refusé les mesures d'économies demandées par la Confédération et ont augmenté de 55 millions de francs le crédit destiné au transport régional de voyageurs. Cela enlève de la pression chez les employeurs du domaine des transports publics, en particulier chez CarPostal.

L'engagement de notre syndicat syndicom pour empêcher sur le plan politique ces mesures d'économies a payé. Ce sont de bonnes nouvelles pour l'année à venir.

En été 2023, nous avons récolté – avec nos syndicats frères SEV et SSP – quelque 6000 signatures pour la pétition contre les mesures d'économies dans le transport régional de voyageurs. Nous avons remis en automne la revendication des pétitionnaires auprès de l'instance fédérale compé-

tente. Pendant les débats sur le budget des Chambres fédérales lors de la session d'hiver, nous avons distribué des tracts devant le Palais fédéral avec notre revendication. David Roth, secrétaire central du secteur Logistique et nouvel élu au Conseil national, a lui aussi joué de son influence sur le vote de cet objet.

Tous ces efforts portent leurs fruits. Les mesures d'économies sont abandonnées. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont signé la pétition et se sont engagés contre les mesures d'économies.

Cette belle histoire montre qu'un engagement syndical tenace paie. Et elle montre pourquoi il vaut la peine de se syndiquer.

Manuel Wyss
Responsable du secteur Logistique

Bilan et Avenir

Permettez-moi tout d'abord - au nom du comité - de présenter tous mes vœux de bonheur et de santé à tous les membres du Groupement et à tous les retraités. Avec un plus de reconnaissance envers les personnes présentes à nos activités, qu'elles soient de plein - air ou simplement de présence à nos assemblées et autres activités planifiées.

Le comité a rempli toutes les tâches qui lui incombaient dans une très bonne ambiance, une franche camaraderie et une réelle amitié. Si tout s'est bien passé au sein du Groupement, c'est grâce à la volonté affichée de celui - ci de développer et d'entretenir des liens de convergence accrus avec nos instances, tant syndicales que sociales.

Nous avons organisé 6 sorties pédestres qui ont fait l'unanimité par le choix des parcours et des restaurants proposés. En revanche, il nous a été très difficile, voire impossible de négocier les prix des repas à ceux des années précédentes.

Pour ce qui est de la sortie annuelle en car, elle a été gâchée par un mauvais accueil du personnel de la fromagerie visitée et de la suppression de la dégustation prévue. De plus, une météo défavorable nous a contraints à renoncer à l'escapade prévue au barrage de Roseland.

Nous avons aussi - conformément aux statuts - organisé 6 séances de comité en plus des 6 assemblées mensuelles et des 6 sorties pédestres.

Si nous avons rencontré quelques problèmes de publication de nos actions par le bulletin des retraités, je veux croire que ça ne sera plus le cas cette année. En effet, nous avons reçu la garantie de la Section que tout avait été fait en ce sens, et le nombre des publications retrouvera son rythme normal.

C'est plus facile d'arranger les choses quand on se parle. Et, on continuera de fonctionner de cette façon. J'en profite pour remercier le président de la Section, A. Dakoumi et le S.R. M. Guillot de leur volonté d'atteindre des objectifs en commun. (Publication du Bulletin et échanges de PV).

Voilà pour le passé. Venons - en au présent.

Le présent est rythmé par la campagne de l'USS en faveur d'une 13^e rente pour les retraités. C'est le cas pour la dernière ligne droite avant la votation pour une 13^e rente AVS. La devise de

la Section n'est-elle pas : **Ensemble, unis, nous sommes plus forts ?** Alors, allons - y : Fonçons !

Le combat pour l'obtention de cette 13^e rente AVS pour tous les retraités actuels et futurs qui découlera du résultat des votations du 3 mars prochain doit être pour chacun de nous **L'Objectif à atteindre absolument.** Comment ?

En donnant de sa personne. En en parlant dans un premier temps à tout le monde avec les arguments et le matériel que nous a fourni l'USS. En distribuant des tracts dans les rues. En participant à ces actions avec d'autres associations ou syndicats. Et pour nous, en concert avec bien - sûr - la Section.

Depuis le milieu de l'année dernière, je crois pouvoir affirmer que ce but nous est apparu comme **le Combat à mener** et surtout à **Gagner** sous peine d'avoir à le regretter à jamais.

Cela a commencé au mois de septembre déjà par la manif en faveur de la compensation du pouvoir d'achat - **et déjà - de la 13^e rente AVS**, à Berne le 16 septembre, suivie quelques jours plus tard de celle de la commémoration - toujours à Berne - des 70 ans de la création de l'AVS.

A ce sujet, je tiens à remercier vivement les membres du Groupement pour leur participation active à ces manifs. Très grand merci à Ueli Leuenberger et son Avivo qui nous ont gracieusement permis de voyager dans les véhicules loués par eux à cette occasion.

Jusqu'à ce jour, le comité a participé à toutes les réunions qui avaient pour thème la 13^e rente AVS organisées par Thomas Burger, président des retraités suisses de syndicom. Réunions au cours desquelles il - le comité - a acquis les arguments à faire valoir en public, développés lors de ces séances.

Il nous reste pourtant l'essentiel à accomplir : **la dernière ligne droite de février**, qui sera décisive. L'argent jouera un rôle important.

Aussi, même si le comité a déjà participé financièrement à la campagne de l'USS, rien n'empêche tout un chacun d'y participer à titre privé. Pour cela, vous trouverez tout sur le site en ligne de l'USS.

Daniel Guerdat
Président du Groupement des retraités
Poste, Télécom et Médias
Genève-La Côte

Collégialité (Humour, humeurs)

Installé devant mon téléviseur, j'attends les nouvelles du soir. Elisabeth Baume-Schneider va s'exprimer au sujet des votations du 3 mars prochain. Je l'aime bien, moi, cette nouvelle conseillère fédérale. Simple, elle a l'air d'être proche du peuple et des petites gens... zzz...zzz...

La Conseillère fédérale s'installe derrière les projecteurs. Elle ne semble pas très heureuse de se trouver sur ce plateau, mais la voilà qui parle :

« Chers concitoyennes, chers concitoyens, En tant que responsable du département de l'intérieur, il m'incombe de vous transmettre le message du Conseil fédéral concernant les votations du 3 mars prochain et des objets traitant de l'AVS en particulier. J'ai malheureusement un problème pour ce qui est de l'initiative syndicale qui propose un 13^e versement pour l'AVS. La majorité du Conseil fédéral y est opposée tandis que mon parti et moi-même y sommes favorables. Dans ces conditions, j'ai demandé si l'un ou l'autre collègue pouvait s'exprimer à ma place, mais on m'a dit que c'était à moi de le faire, en ajoutant que, vis-à-vis de l'extérieur, le Conseil fédéral parle toujours d'une seule voix : celle de la majorité de ses membres.

On appelle ça le principe de la collégialité. J'en suis restée perplexe. C'est vrai, au Conseil fédéral on n'a pas grand-chose à dire. C'est surtout KKS qui commande. Les autres suivent. Nous deux, les socialistes, ils nous écoutent poliment mais on n'a pas d'influence. Pensez : A 2 contre 5... D'ailleurs, dans ces conditions, je me demande bien ce qu'on fiche au Conseil fédéral. Euh ! Je ne devrais peut-être pas vous dire ça... Je vais plutôt vous exposer le point de vue de la majorité... »

Je sursaute. J'ai dû m'assoupir. Sur l'écran, Elisabeth Baume-Schneider parle. Elle est là pimpante, souriante, démolissant sans vergogne l'initiative syndicale. Elle s'exprime avec assurance et conviction, comme si elle défendait ses propres idées. Alors, elle aussi... Une conseillère fédérale socialiste qui défend les projets ou les idées de ses adversaires...

Depuis 50 ans c'est souvent la même chose.

Le premier fut **Hans Peter Tschudi**, en 1972. Il s'opposa à l'initiative du Parti du Travail pour des retraites populaires. Celle-ci fut balayée en votation et lui introduisit le système des trois piliers, un système créé de toutes pièces par les grosses sociétés suisses d'assurances, comme on l'a appris assez récemment. Un système qui, peu après sa mise en place, a défrayé la chronique à cause des milliards que les sociétés d'assurances se sont mis dans la poche au lieu de revenir aux assurés. Enfin, un système dont on perçoit aujourd'hui les limites.

Pour cette proposition, Hans Peter Tschudi avait, lui, l'aval de son parti et des syndicats qui, comme lui, s'étaient malheureusement fait rouler dans la farine par les assureurs et les banquiers.

Ensuite, il y eut **Ruth Dreifuss** et sa 10^e révision de l'AVS, votée en 1994, qui fit passer l'âge de l'AVS pour les femmes de 62 à 63 ans en 2001 et de 63 à 64 ans en 2005. Sans parler de

l'introduction de la caisse maladie obligatoire, un projet hérité de la droite et qu'elle a défendu malgré tout. Aujourd'hui, on essaie désespérément de s'en sortir.

Enfin, il faut parler d'**Alain Berset**. Deux tentatives de financement de l'AVS du Conseil fédéral faisant appel à une augmentation de l'âge de la retraite des femmes avaient échoué en votations en 2004 et 2017.

Alain Berset, élu au Conseil fédéral en décembre 2011, a donc vécu le 2^e échec à la tête du Département de l'intérieur.

C'est sous « son règne » encore qu'a eu lieu la votation concernant AVS21, en septembre 2022. Il a défendu lui-même ce projet face à l'opposition de toute la gauche et des mouvements féministes réunis. Comme si c'était son propre projet.

Je crois pouvoir dire que son engagement a été tel qu'il fut un des éléments décisifs pour l'acceptation, du bout des lèvres, d'AVS21 et du passage de l'AVS à 65 ans pour tous, au détriment des femmes.

Dans ce cas, **je pense qu'on ne peut plus parler de collégialité mais plutôt de trahison.**

Qui me dira pourquoi le parti socialiste s'accroche avec tant de vigueur à ses deux sièges au parlement ?

Et à quoi est-il prêt pour ça ?

Jean-Jacques Maillard

Un grand oui pour une 13^e rente AVS, baptisée « Mieux vivre à la retraite »

Une rente qui devient insuffisante pour une majorité de rentiers qui ont largement contribué à la prospérité de notre beau pays.

Avant les dernières élections fédérales de l'année dernière, beaucoup de belles promesses ont été faites pour l'amélioration du pouvoir d'achat. Pouvoir d'achat écrasé par une forte inflation.

Cette année, le 3 mars est une occasion de concrétiser ces belles promesses afin de remettre un peu les pendules à l'heure, en votant oui à cette initiative.

Si on se fie au dernier sondage, une majorité des citoyens et citoyennes seraient acquis à cette 13^e rente, mais ce n'est qu'un sondage...

Les initiatives ont toujours de la peine à convaincre le peuple et une majorité de cantons.

Comme tout un chacun le sait ou devrait le savoir, aucune revalorisation sérieuse de la rente AVS n'a été effectuée depuis la nuit des temps, ce qui a provoqué une chute vertigineuse du pouvoir d'achat.

Beaucoup de rentiers n'ont pas ou très peu de 2^e pilier. C'est la galère assurée !

Cette initiative populaire lancée par l'Union syndicale suisse et appuyée massivement par les partis de gauche et même par l'UDC genevoise que je salue !, n'a pas été lancée à l'aveuglette. Elle a été élaborée, réfléchie par des gens très compétents à l'image de Monsieur Pierre-Yves Maillard, Président de l'USS et Conseiller aux états.

Ce 1^{er} pilier aurait déjà dû, depuis très longtemps, être régulièrement adapté à l'évolution du coût de la vie.

Cette initiative équivaut à 8,33% de la rente mensuelle actuelle. Ce serait un bon bol d'air en perspective !

Dans un pays riche comme la Suisse, où on se permet d'octroyer des sommes astronomiques pour notre armée, pour l'aide à l'étranger etc., je présume que l'on a de quoi améliorer le pouvoir d'achat des retraités.

Je crois savoir que la fortune de l'AVS se situe aux environs de 50 milliards, et que, malgré le nombre croissant de rentiers et les coûts que cela engendre, la fortune de cette importante institution sociale va encore prendre de l'extension dans les années

à venir. **Ce qui me choque et m'interpelle dans cette campagne de rejet de l'initiative, c'est cette stratégie inique de monter les jeunes contre les vieux.**

En conclusion, je vous conjure de ne pas vous laisser berner par le matraquage éhonté de mensonges de la part des représentants de la finance et des partis de droite. Des allégations comme quoi cela mettrait en danger notre grande institution.

Il faut mettre un grand OUI dans les urnes pour cette très attendue 13^e rente.

Et évidemment un NON pour la retraite à 67 ans...

Michel Meylan
Genève



Apprendre et se développer avec le soutien du syndicat

Ces jours-ci après m’être retrouvé à 58 huit ans sur le programme de délestage de l’entreprise qui m’emploie, je constate que :

- je suis prêt au moment où le couperet tombe,
- j’avais avant anticipé de me développer professionnellement,
- j’ai appris comme formateur d’adulte à faire sans cesse la promotion de la formation continue : « le principal moyen de conserver son employabilité de travailleur, c’est de se préparer à rebondir à la barrière des 55 ans ».

C’est en prolongement de cette conviction que je soutiens les autres membres syndiqués :

- y mettre une priorité d’envisager la formation continue comme élément fondamental - car le marché du travail évolue et les compétences nécessaires aussi.
- Il est plus facile d’être acteur de sa transformation que de la subir.
- La motivation facilite le processus d’apprentissage (y trouver du sens).

Donc maintenant il s’impose à moi ce nouveau cadre que j’ai choisi : le domaine de la santé où de nouvelles compétences sont requises.

Par ma volonté d’être acteur, j’ai acquis de nouveaux savoirs du secteur des soins, ajouté à mon domaine d’expérience du secteur télécom.

Mais j’ai aussi pris l’opportunité d’apprendre les nouveaux modèles de gestion d’organisation collaborative avec hiérarchie horizontale, pour l’appliquer comme président de la section syndicom Vaud télécom. C’est ainsi qu’aujourd’hui le secteur des soins, en développement continu depuis plusieurs années, est un secteur où sont encore valorisables mon potentiel et mes compétences, puisqu’il y a un manque crasse de personnes dans ce secteur de la santé. En effet c’est un secteur qui est en croissante structurelle permanente, avec un nombre de postes ouverts toujours assez élevé.

De fait je suis rempli d’émerveillement, de gratitude et reconnaissance que ma voix intérieure me parla dès que j’ai eu passé le cap de mes 50 ans. Cela m’a amené à prévoir une telle

éventualité d’envisager d’ajouter des compétences pour m’offrir de nouvelle voie professionnelle en suivant un développement par la formation continue dans le domaine de la santé.

En conclusion il est plus que jamais obligatoire d’apprendre tout au long de la vie et de prévoir de développer de nouvelles capacités.

Il y a des soutiens financiers de la Confédération, des syndicats et des organisations du travail.

- Fais le point avec ton secrétaire syndical afin d’évaluer les pistes de ta possible évolution.
- Pour les personnes de plus de 50 ans, se développer s’est se préparer à de nouvelles opportunités.

Je souhaite que cette vision puisse éclairer de plus en plus de travailleurs que chacun peut prendre l’opportunité de se former avec le soutien du syndicat.

La formation en partie financée par la confédération :

<https://chk.me/K5EBdv2>

Jacques Rufer
Président section Vaud Télécom

Groupement et Amicale des retraités de syndicom Genève-La Côte

En tant qu’ancien président de ce sympathique groupement, je tenais à faire, avec un peu, ou dirais – je même avec pas mal de recul, un bref compte rendu de mes 12 années passées à la tête de ce groupement qui a toujours su garder le cap malgré les difficiles moments vécus à cause de ces maudits virus. Malgré les aléas de la vie, avec tous les aspects liés à ceux – ci, notre groupement des anciens jeunes se porte toujours bien.

Quand je parle des aléas de la vie, je me réfère aux collègues qui ne peuvent malheureusement plus participer aux activités de notre collectivité.

La mobilité réduite, la maladie, voire les décès, nous rappelle que l’être humain n’est pas infailible.

À la fin de mon activité professionnelle à 60 ans en 2009 (que le temps passe vite !), c’est avec plaisir et fierté que j’ai répondu favorablement quand on m’a proposé la présidence. Ai-je été à la hauteur pour assumer ce mandat ? Avec humilité, je me risque à répondre par l’affirmative...

J’étais motivé et curieux de relever ce défi. J’ai toujours présumé que la vie des aînés ne s’arrêterait pas à la retraite. Etant en mouvement, ayant encore des buts dans la vie, dans notre vie de retraité, on peut se dire que l’existence est encore une succession

d’étapes et de moments riches vers l’extérieur.

Comme j’aime à le souligner : quand la motivation est présente, la jeunesse perdure. La motivation, à l’issue de ces nombreuses années présidentielles, s’est quelque peu évaporée dans une certaine lassitude qui m’a fait comprendre que je devais lâcher le gouvernail. Mais il fallait me trouver un successeur, ce qui ne fut pas une mince affaire !

Un petit remaniement non pas ministériel, mais du comité a pu résoudre le problème. A mon grand soulagement, Daniel Guerdat, vice-secrétaire, s’est proposé pour reprendre le flambeau du groupement. Avec bienveillance, compétence et sérieux, il assume parfaitement son rôle.

Concernant le comité, parfois, nous avons dû prendre notre bâton de pèlerin pour chercher des collègues motivés afin de maintenir ce dernier performant. J’ai toujours eu beaucoup de satisfaction de travailler au comité. Et ça continue !

Des divergences de temps en temps ? Celles-ci ont toujours pu être aplanies en bonne intelligence... Une bonne communication est l’essence même de la réussite...

J’ai une pensée émue pour tous les collègues que j’ai côtoyés et appréciés

pendant toutes ces années, qui sont partis pour un monde que l’on dit meilleur. En particulier pour ce cher Albert Hausser, ancien président de section et ensuite du groupement, qui m’a fait entrer au comité de section au printemps 1993 qui était encore à l’époque cette regrettée UPTT.

Que de chemins parcourus depuis !

Cette année, des impératifs financiers nous ont obligés à ne plus pouvoir effectuer nos assemblées mensuelles à Colladon-Parc. Une augmentation conséquente de la location de la salle a été décidée par la Direction.

Si nous étions restés à Colladon, avec cette augmentation drastique des coûts pour notre groupement, cela aurait mis à mal nos finances. Notre grand argentier Eric Schwapp qui tient les cordons de la bourse avec une certaine maîtrise... ou une maîtrise certaine nous a explicité la situation. Heureusement, le comité a fait preuve de promptitude à chercher, et surtout à trouver rapidement un lieu idéal.

Le patron et le personnel se réjouissent de nous accueillir au Bella Vita et de nous mettre à disposition un lieu approprié pour nos assemblées mensuelles.

Michel Meylan
Vice-président

Actualités syndicales du secteur logistique

En ce début d’année 2024, les collaborateurs du **secteur de distribution** de La Côte de l’entreprise La Poste Suisse ont été informés du résultat de l’élection de la commission du personnel. Sept collègues ont été élus, dont 6 membres de syndicom. Il reste encore deux sièges à pourvoir pour les offices de Nyon et du Sentier. Un grand merci à tous ces collègues élus pour leur engagement.

En ce qui concerne la décision par La Poste Suisse de fermer le secteur de la distribution de la publicité de l’entreprise DMC au 1^{er} juin 2024, la première séance de négociations a eu lieu le 1er février 2024, entre les syndicats et l’entreprise, dans le but d’obtenir un bon plan social, au profit des distributrices et distributeurs concernés. De plus, durant le mois de janvier 2024, j’ai personnellement contacté ou rencontré les responsables des secteurs de distribution de La Poste Suisse de la région Genève-La Côte, dont je m’occupe, afin de définir avec eux les possibilités de stages au sein de leurs secteurs respectifs pour le personnel de DMC qui le souhaiterait dès que le plan social sera conclu.

L’année passée les entreprises **Quickmail et Quickpack**, qui emploient 3500 personnes en Suisse pour distribuer du courrier et des colis, et qui sont donc en concurrence avec La Poste Suisse, ont annoncé être en grande difficulté financière.

Raison pour laquelle l’entreprise La Poste Suisse a fait une offre de rachat pour ces deux entreprises. Mais

la Commission de la concurrence (COMCO), après avoir analysé la situation, s’est opposée à ce rachat, car elle a estimé que cela créerait un monopole au profit de La Poste Suisse. **Finalement, c’est l’entreprise Planzer** qui a racheté ces deux entreprises et qui devient de ce fait le deuxième plus grand acteur de la logistique, après La Poste Suisse.

Durant cette année 2024, syndicom devra renouveler, donc renégocier, la plupart des Conventions collectives de Travail (CCT) dont elle est signataire. Cela comprendra les CCT de la Poste Suisse (Services logistiques et Réseau Postal), de Postfinance, de Carpostal, mais aussi celle de Smood.

A cela s’ajouteront trois campagnes politiques très importantes, avec pour commencer, l’initiative de l’USS pour obtenir une 13^e rente AVS, qui sera votée le 3 mars, l’initiative pour le plafonnement des primes maladies à 10% au mois de juin 2024 et le référendum contre la révision de la LPP cet automne. Beaucoup de travail en perspective.

Chères et chers collègues, je vous invite à participer et à apporter votre aide à syndicom au quotidien sur votre place de travail afin de convaincre le plus grand nombre de collègues de rejoindre notre syndicat.

Ensemble, unis, nous sommes plus forts !

Michel Guillot
Secrétaire régional, secteur logistique, pour la région Genève-La Côte

Congrès de politique sociale des retraité-e-s de syndicom

Berne 16 janvier 2024

Tomas Burger président des retraités syndicom ouvre la séance souhaitant une cordiale bienvenue aux 120 collègues présents.

Le président des retraités de l’USS, Rolf Zimmermann nous informe que la 13^e rente AVS est la première augmentation depuis des décennies. La réserve d l’AVS est de plus 50 milliards, cette assurance est financée de manière solidaire. Suite à la baisse du pouvoir d’achat, cette 13^e rente est la meilleure solution pour la cohésion sociale du pays. Pour Daniel Mürger cette 13^e rente n’est pas un cadeau, elle compense l’augmentation du coût de la vie, elle est également un soutien pour l’économie. L’AVS ne s’est jamais portée aussi bien et reste la meilleure assurance sociale.

Emmanuel Amoos Conseiller national valaisan constate que le Conseil Fédéral et Parlement assistent en spectateur à la dégradation des conditions des rentiers et rentières. Selon la constitution, l’AVS doit subvenir aux besoins de première nécessité, ce qui n’est toujours d’actualité. Cette 13^e rente compenserait en partie l’augmentation du renchérissement. Avec un excédent de 3.5 milliards par année et une fortune de 50 milliards l’AVS a un modèle de financement solide. Dans le 2^e pilier, la compensation du renchérissement n’est pas prévue, ce qui provoque une érosion des rentes et les frais de gestion qui s’élèvent à 1400.-frs par membres sont dommageables pour les assurés.

En 2024, nous voterons également sur une initiative demandant l’allègement des primes maladie qui ne doivent pas dépasser le 10% du revenu des ménages. Lors de l’introduction de la LAMAL, un compromis de 8% du salaire avait été évoqué.

Selon Matteo Meyer, coprésidente du PS, le financement actuel est anti

social, car non solidaire. Le Conseil National et le Conseil des Etats refusent cette initiative et proposent un contre-projet de 350 millions, alors que l’augmentation des coûts de la santé pour 2024 est de 2,4 milliards.

Le prix des médicaments est un énorme potentiel d’économie, mais les lobbys de la Pharma s’y opposent avec véhémence. Ces mêmes lobbys dans les commissions parlementaires mettent la démocratie en danger. Dix-sept cantons ont réduit leurs prestations pour les personnes les plus précaires. Les 50 caisses maladie ne se font pas réellement concurrence et ne sont pas concernées par la prévention. Une caisse unique comme la SUVA aurait elle, intérêt à investir dans la prévention.

Dans ce pays on a trop de médecins spécialisés et il manque énormément de médecins de famille. L’économie qui exige toujours plus de rentabilité au travail a pour conséquence de pousser toujours plus de travailleurs, également les jeunes, chez le physy. Le personnel de santé subit également de fortes pressions.

Michel Verdon

Présentation du livre « Sur le pavé genevois, l’arc-en-ciel »

L’ouvrage contient 100 clichés, pris par le photographe Demir Sönmez lors des événements des associations LGBTI à Genève entre 2011 et 2023.

Les photos sont accompagnées de textes engagés de cinq personnalités genevoises :

Nicolas Walder : préface avec le titre *Sur le pavé genevois, l’arc-en-ciel* qui est devenu le titre de l’expo et du livre

Thierry Apothéloz : *une culture LGBTIQ+ ? Mais quelle culture ?*

Olga Baranova : *depuis mes treize ans, je suis une enfant adoptive de la communauté LGBTIQ+*

Jacqueline Roiz : *l’oeil grand comme le coeur est aiguisé pour combattre toutes les discriminations*

Yolanda Martinez : *Un regard qui fait histoire*

Ce livre témoigne de l’histoire récente de Genève aux couleurs de l’arc-en-ciel.

Pour commander :
asspg@photographygeneva.com
Téléphone : 079 256 30 11
IBAN : CH59 0900 0000 1562 5308 6
Prix du livre : 39.- CHF et frais post

Le Librairie du Boulevard,
34 rue de Carouge
Prix du livre : 39.- CHF

Ce livre est publié par l’Association Photographie Genève.



Des journalistes engagés pour le bien commun sont plus indispensables que jamais.

Pour faire entendre la voix des 99 %, abonnez-vous au Courrier !



La Communauté genevoise d'action syndicale

recherche pour le 1^{er} mai 2024,
ou à convenir :

un-e secrétaire politique et administratif-ve à 80-100% (à discuter)

La CGAS, regroupant l'ensemble des syndicats du canton et plus de 35'000 salarié-e-s, est à la recherche d'une personne pour occuper son secrétariat et épauler les syndicats dans la défense des intérêts collectifs de leurs affilié-e-s.

Vos tâches :

- convocation, prise de PV et assistantat des instances de la CGAS, participation avec voix consultative aux délibérations ;
- exécution et suivi des tâches décidées par les instances ;
- diffusion des informations auprès des composantes CGAS ;
- préparation de la documentation sur les dossiers en cours (prises de position, tracts, manifestes, etc.) ;
- coordination des commissions thématiques de la CGAS ;
- organisation et soutien logistique des campagnes syndicales et politiques, ainsi que des événements (campagnes de votations, 1er mai, etc.) ;
- animation du site internet et développement de la présence sur les réseaux sociaux, production de contenus (conférence de presse, communiqués) ;
- participation à des commissions officielles, lien avec les autorités (auditions au Grand Conseil, rencontre avec les autorités) et les partenaires ;
- tenue du bureau administratif de la Communauté, et notamment les liens avec les autorités (suivi des mandats officiels), la comptabilité des campagnes et de la faitière.

Votre profil :

- expérience syndicale et de campagne (bonnes connaissances du droit du travail un atout) ;
- sens de l'organisation et autonomie ;
- excellentes capacités rédactionnelles et bonnes compétences de mise en page ;
- bonnes connaissances en matière d'animation de site web et réseaux sociaux ;
- maîtrise des outils bureautiques et de la tenue de la comptabilité ;
- flexibilité au niveau des horaires de travail, facilité à gérer les imprévus et supporter les périodes de grande affluence.

Nous offrons une activité très variée dans un environnement dynamique, passionnant et gratifiant, au sein d'une organisation à but non lucratif.

A compétences égales une candidature féminine sera privilégiée.

Avons-nous éveillé votre intérêt ? Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature, accompagnée des documents usuels, par courriel via l'adresse: info@cgas.ch.

Délai de retour des candidatures : 29 février 2024

La nouvelle loi sur le financement des soins (EFAS) nuît gravement à notre santé publique !

La loi sur l'assurance maladie - la LAMal - qui date de 1994, a déjà vu les règles de financement des hôpitaux modifiées : depuis 2007 les cantons sont contraints de contribuer au financement des divisions communes des cliniques privées.

Cette réforme a provoqué d'immenses dégâts dans les hôpitaux publics, notamment parce qu'une partie de l'argent public a filé dans le secteur privé, induisant une pression sur le personnel de santé obligé de travailler en sous-effectif permanent.

Financement antisocial

Or, à la fin de l'année dernière, la nouvelle loi sur le financement uniforme des prestations (EFAS - c'est son acronyme allemand), votée à Berne par le Parlement le 22 décembre, a encore changé les règles du jeu : les cantons obtiennent une réduction massive de leur participation financière dans le secteur stationnaire et des soins de longue durée.

Jusqu'ici, ils finançaient 55 % des hôpitaux (et une part importante des EMS et des soins à domicile) et les assurances maladie 45%. Les soins ambulatoires étaient, eux, financés à 100% par les assurances et les patient.es.

Avec la nouvelle loi, cette répartition va complètement changer : les cantons - nos impôts - financent 26,9% de tous les soins - stationnaires et ambulatoires - alors que les assurances - nos primes et quotes-parts - prendront en charge les 73,1% restants.

Ce transfert de financement est non seulement absurde mais aussi antisocial car les primes des assurances, contrairement aux impôts, ne tiennent aucunement compte des capacités financières de chacun.e.

Menace sur les salaires, les conditions de travail et les soins

Il n'est pas besoin d'être devin pour comprendre qu'un financement public de 26,9% des hôpitaux, des EMS et des soins à domicile ne va pas suffire.

Le pari des chambres fédérales qui pensent qu'un transfert de l'hospitalier vers l'ambulatoire va s'opérer automatiquement et faire baisser les coûts n'est qu'une illusion.

Le manque sera à la charge des assurances-maladie donc à la charge des assuré.es : primes et quote-part en hausse, mais encore augmentation du nombre des prestations non remboursées. Tandis que la qualité des soins à la population ainsi que les salaires et les conditions de travail du personnel de santé constitueront les autres variables d'ajustement de ce nouveau financement.

Et cela tout particulièrement dans les EMS et les soins à domicile qui voient leurs besoins augmenter sans cesse en raison du vieillissement de la population.

Accélération d'une médecine à deux vitesses

EFAS donne aux caisses maladie un énorme pouvoir dans le système de santé. Elles devront gérer les 11 milliards issus de nos impôts, en plus des primes qu'elles encaissent déjà, et pourront désormais décider assez librement comment répartir ces sommes colossales.

La suite : orientation de notre système de santé vers le profit, des

cantons qui pourront économiser encore davantage pour les soins de base dans les hôpitaux publics, les EMS et les soins à domicile. Répondre au besoin des patient.e-s ne sera plus la première priorité.

Tout le pouvoir aux assureurs

Mais EFAS confère également aux caisses maladie un pouvoir énorme dans le système de santé. À l'avenir, elles géreront, seules, les 11 milliards de francs versés par nos impôts, en plus des 35 milliards de nos primes, et détermineront comment ces montants seront distribués pour les prestations de soins. Les cantons se déchargeront ainsi de leur responsabilité en matière de santé publique, ce qui n'est pas acceptable.

Ce transfert est antisocial puisque les primes sont payées par tête, indépendamment du revenu et

de la fortune. Le milliardaire paie la même chose que l'aide-soignante. Mais ce n'est pas tout : en même temps que les primes et autres participations augmentent, la qualité des soins, elle, va diminuer.

Pour toutes ces raisons, le SSP a décidé de lancer un référendum contre EFAS. Il est primordial qu'il aboutisse afin de contrer ce système de santé à deux vitesses que le Parlement fédéral nous impose sans que l'ont ait notre mot à dire.

Le SSP a besoin de tous les soutiens possibles et nous sommes sûrs de pouvoir compter sur nos camarades de syndicom.

Ariane Bailat
SSP Genève

Signez et faites signer
le référendum
lancé par le SSP
<https://stop-efas.ch/fr/#signer>

syndicom déplore les licenciements chez ESH Médias

Le syndicat syndicom déplore les 27 licenciements annoncés aujourd'hui dans le groupe ESH Médias en Suisse romande. La suppression des emplois porte atteinte au journalisme et à l'industrie graphique. syndicom salue toutefois que l'engagement du personnel dans la procédure de consultation a permis de réduire de 40 à 27 le nombre de licenciements. syndicom constate également une amélioration du plan social obtenue grâce à l'engagement de la représentation du personnel, soutenue par syndicom.

Il a été possible d'obtenir que le plan social s'applique désormais à tous les employé-e-s et que les personnes concernées reçoivent par exemple une indemnité de départ d'un à cinq mois de salaire.

Stéphanie Vonarburg, vice-présidente de syndicom et responsable du secteur Médias, déclare : « Cela atténue les conséquences pour les personnes concernées. Cette amélioration n'a été obtenue que parce que les employé-e-s de tous les domaines tels que les rédactions et le prépresse ont fait preuve d'une solidarité entre secteurs et affiché une volonté de coopérer. Nous devons continuer à œuvrer pour la solidarité entre tous les travailleurs et travailleuses des médias. Ceci afin de renforcer les droits collectifs et individuels. »

syndicom continue à soutenir et conseiller tous les employé-e-s d'ESH Médias en cas de questions et de difficultés.

Les articles du contrat collectif de travail (CCT) de l'industrie graphique en cas de licenciements pour raisons économiques s'appliquent par ailleurs aux employé-e-s du prépresse d'ESH Médias : par exemple un soutien à la reconversion professionnelle et une prolongation du délai de congé. Ces prestations basées sur le CCT s'ajoutent aux mesures du plan social mentionnées.

Avec syndicom, tu n'es plus seul-e. L'union fait la force.



Vos textes, vos coups de gueule, vos étonnements, vos questions ...
Les thèmes qui vous intéressent trouvent leur place dans ces pages : écrivez à tribune.syndicale@syndicomge.ch



Metro Boulot Kino

Saison 2023-2024

PRESENTE



Rouge

France | 2021 | 1h29minutes
Un film de Farid Bentoumi

Nour vient d'être embauchée comme infirmière dans l'usine chimique où travaille son père, délégué syndical et pivot de l'entreprise depuis toujours. Alors que l'usine est en plein contrôle sanitaire, une jeune journaliste mène l'enquête sur la gestion des déchets. Les deux jeunes femmes vont peu à peu découvrir que cette usine, pilier de l'économie locale, cache bien des secrets. Entre mensonges sur les rejets polluants, dossiers médicaux trafiqués ou accidents dissimulés, Nour va devoir choisir entre se taire ou trahir son père et faire éclater la vérité.

Projections et discussions sur le thème du travail

DISCUSSION : avec Jamshid Pouranpir, secrétaire syndical au Syndicat des services publics.

Mardi 27 février 2024 à 19h

PROJECTION

FONCTION CINEMA

MAISON DES ARTS DU GRÜTLI
16, rue du Général Dufour,
1211 Genève 11

www.metroboulotkino.ch metroboulotkino@ik.me

Extraits choisis par les camarades de Christian Tirefort dans son livre à paraître *Le Sens de l'Histoire*

REDACTION - par leur lecture aux funérailles, *elle et il* ont voulu témoigner de l'importance de son oeuvre et de son aptitude à écouter les gens ou scruter nos problèmes de vie pour y répondre.

Il faut cesser de réduire le travail à "l'emploi capitaliste". Il faut partir de ce que le travail est réellement, à savoir la faculté de faire humaine. Le travail est capable de surplus constant. Dépasser l'ère de la rareté est le nouveau possible. Grâce à cette stratégie, qui déterminerait d'autres contingences concrètes, les hommes dépasseront leur état de toujours, la précarité. Le démontrer est un des buts de cet ouvrage. Même si cela est enfui derrière des ersatz de classe, la mise en œuvre du travail est l'enjeu des rapports entre les hommes. En tant que faculté de faire, le travail a sans cesse évolué, menant les hommes à coopérer non seulement pour se protéger des autres, mais surtout pour construire des œuvres communes sur une échelle toujours plus large. Libérer la société sera l'accorder avec l'évolution du travail, l'élément fondateur, et appliquer la coopération à tous les domaines de la praxis humaine, dans le but explicite que chaque être humain soit à la fois agissant en tant qu'individu et socialement inséré, en mesure de bénéficier des effets multiplicateurs de la coopération. Cela sera l'œuvre des travailleurs.

Dans un premier temps, contre la classe des oisifs, il faudra libérer le travail du cadre étriqué qui le confine, puis, et peut-être simultanément, construire une société où le travail en tant que faculté propre à chaque homme (re)trouvera sa fonction originelle, vaincre la précarité. Casser le pouvoir de classe sur la faculté de faire des hommes, en restituer le contrôle à ceux et celles qui la mettent en œuvre, sera la seule stratégie possible. Avec la catastrophe écologique qui se profile, aujourd'hui plus que jamais cette lutte contre le pouvoir de classe prendra l'aspect d'une lutte entre la civilisation et la barbarie.

La soumission au monde concret, l'abandon du travail à l'adversaire prolonge les jours comptés des sociétés de classe. Lorsqu'il y aura de nouveau lutte des classes, c'est que le travail en sera l'enjeu, mais cette fois elle ne se contentera pas d'aménager une nouvelle prison pour les travailleurs, mais elle deviendra libératrice. Tant que ce ne sera pas le cas, les luttes sociales resteront catégorielles, elles n'auront d'autre but que de dorer les chaînes de l'exploitation, un combat dépourvu de perspectives.

Le travail supporte de moins en moins de communiquer au travers d'intermédiaires, représentants du capital, tous plus avides les uns que les autres ; il a besoin d'une ligne directe entre la détermination des besoins sociétaux et la mise en œuvre des forces productives chargées de les produire ; il a également besoin d'une ligne directe entre les acteurs qui coopéreront à cette mise en œuvre ; et il a enfin besoin d'abattre le mur hermétique entre les producteurs et le produit de leur travail. Les hommes doivent apprendre à devenir maîtres de leur création, maîtres de l'immense potentialité contenue dans leur faculté de faire. L'échange engendrant la coopération, et non plus l'échange marchand, devrait désormais fonder les rapports sociaux.

Extrait de *Le Sens de l'Histoire* soumis aux estivales de Réseau Salariat tenues en été 2022

Le travail est-il une « dépense » ?

La notion « dépenser du travail » doit être idéologiquement déconstruite. Peut-on « dépenser » une chose qui se perd si elle n'est pas utilisée ? Évidemment pas, elle est au contraire activée, donc gagnée. Seul le travail non utilisé est ainsi dépensé, ou plutôt dilapidé. Par conséquent lorsque du travail est mis en œuvre, il n'est pas dépensé mais est sauvé.

Le contenu de la locution « dépenser du travail » est donc hautement idéologique, le rôle respectif des classes y est inversé : en transsubstantiant le travail dans le capital, la classe dominante devient productive, elle accumule la richesse sociale tandis que la classe travailleuse devient un coût, elle « dépense » tout ce qu'elle reçoit. Elle est dispendieuse. De ce fait, le travail mis en œuvre n'est pas un gain, mais une dépense. La question se pose alors : pourquoi le capital, qui est un substrat du travail, s'accumule-t-il sans fin alors que le travail-leur s'appauvrit, pourquoi le parasitage de l'activité sociale rapporte-t-il alors que la mise en œuvre du travail qui la permet coûte ? Toute la schizophrénie capitaliste se résume dans ce dédoublement / confusion entre activité sociale et mise en œuvre des facultés de faire qui la génère.

Pour entrer dans la systémique capitaliste, le travail est d'abord désincarné, séparé de la personne qui le porte, et réduit à l'état d'abstraction ne devenant concret, donc richesse, que s'il y est fait appel. Le capital est le sujet qui donnera peut-être, s'il y voit une perspective de profit, une vie concrète à cette abstraction.

Celle-ci est désignée sous un terme générique lui-même abstrait, « le travail ». L'idée exprimée derrière ce terme permet d'éviter la confrontation avec le travail se transformant en activité sociale, c'est-à-dire passant de son état originel, faculté de faire, à sa concrétisation en activité sociale, et finalement en produit du travail, sa forme de bien matériel ou de prestation. Ce processus est l'œuvre du travailleur, de lui seul. C'est pourquoi le capital doit s'y substituer. Au bout du processus, le travail matérialisé devient du nouveau capital. Le processus concret de mise en œuvre du travail semble alors gommé. Le travail matérialisé devient marchandise. La force de travail y paraît comme un élément abstrait, marchandisé, du processus de matérialisation du travail. Cette marchandisation semble être son seul destin possible.

La marchandisation du travail est en réalité le processus dans lequel les travailleurs perdent le contrôle de leur faculté de faire ; ce qui, pour eux, apparaît comme si le travail n'était pas concrétisé dans un processus de mise en œuvre de quelque chose qu'ils sont seuls à posséder, mais qu'il restait une chose abstraite, désincarnée, étrangère, leur échappant fatalement. Le processus de mise en œuvre du travail leur paraît alors être un miracle du capital.

L'achat par la bourgeoisie de la force de travail est en même temps un acte dépossédant le travailleur de son bien. Dans cet acte, celui-ci cède le droit de concrétisation du travail. Par cet achat, la classe capitaliste dérobe, se saisit de la fonction de mise en œuvre du travail ; elle la modèle à son image. Pour elle, le travailleur est devenu une chose, un simple élément de sa machine productive.

Du fait qu'elle métamorphose en son propre nom le travail, que d'une chose rendue abstraite par son rapport social elle fasse une chose concrète, de l'activité sociale, l'action marchande de la bourgeoisie semble produire le surplus social. Celle-ci sauverait une partie de la richesse contenue dans ladite activité de l'appétit insatiable et dispendieux des travailleurs.

En entrant dans le processus de sa mise en œuvre, le travail a un prix, celui de la force de travail ; en en sortant, il a une valeur, celle que lui donnera le marché. Le prix de la force de travail n'est donc pas sa valeur, mais il est le sésame permettant au travail d'entrer dans la systémique capitaliste. La fonction sociale du travail est, dès lors, donnée par le capital : le valoriser.

Dans ce cadre, l'agent dynamique est le capital, c'est lui qui met le travail en mouvement, sans lui le travail serait inerte, sans vie. Ce qui, originellement, était faculté de faire, donc richesse sociale existant en chacun, devient coût social, tandis que le capital devient l'incarnation de la richesse. Le travail prend alors une « valeur » d'échange. Il est donc coût pour celui qui l'achète. S'il n'est pas tout à fait marchandise, il est pour le moins marchandisé. Pour la bourgeoisie, le coût du travail est une forme sacrifiée de capital, une part toujours « dépensée » qui va à l'autre classe. Elle y devient salaire à payer.

Dans cette systémique, a contrario du capital qui semble être une part de la richesse sociale sauvée, la force de travail apparaît comme une « dépense », avec toute la charge idéologique que le mot comporte. « Il dépense sans discernement (dilapide) sa fortune dans la bombance et la luxure », dit-on. La fourmi devient cigale. Le travail se perd dans les dédales de la déchéance et de la pauvreté ; le travailleur qui le porte devient un sous-homme toujours trop cher, un facteur de coûts à réduire. Il n'est plus faculté de faire capable de coopération en vue d'une œuvre commune, mais il est charge sociale. La mise en œuvre des travaux n'est pas une utilisation judicieuse de ce que l'homme sait et peut en vue de créer les biens et services nécessaires à la vie de tous. Ces derniers paraissent au contraire être le fruit du capital, tandis que la mise en œuvre du travail nécessaire est la partie « dépensée »,

« sacrifiée » sous forme de salaire, de la valeur de ce produit du capital. Selon cela, le travail n'existerait que grâce aux impulsions vertueuses, quasi miraculeuses, données par le capital.

En parcourant le chemin inverse du processus de sa désincarnation, donc au-delà de ce qu'en fait le capital, le constat s'impose que le travail connaisse plusieurs formes représentant chacune une étape d'un processus. Premièrement, il est faculté de faire plus ou moins productive. Sous cette forme, il existe en chaque être humain. Le capital ne la reconnaît pas. Deuxièmement, avec sa mise en œuvre, qui est le transfert de la substance « faculté de faire » dans l'objet du travail, celui-ci prend la forme de faculté de faire en activité ou activée. Le capital se réserve l'exclusivité de cette mise en œuvre. Troisièmement, lorsqu'il est transsubstantié dans son produit, le travail est matérialisé dans un objet, une prestation ou un service. Il est une utilité, Marx disait « une valeur d'usage ». Pour le capital, il n'est cependant qu'une marchandise de forme déterminée et circonstancielle : canon, service financier, tourisme sexuel, blé, opération chirurgicale, etc.

La bourgeoisie différencie dépenser et investir. Cela n'est idéologiquement pas neutre. Selon elle, la dépense est un investissement à fonds perdu, qui ne génère pas de profit, donc pas de surplus. Elle fige le travail comme valeur dépensée entre l'investissement représentant les instruments de production ainsi que les matières auxiliaires, et le produit du travail, selon la bourgeoisie celui-ci devient automatiquement produit marchand en sortant des mains des travailleurs. Du point de vue du capitaliste, ce qui garantit un retour sur investissement n'est pas le travail mis en œuvre, mais la réalisation de la marchandise produite de son investissement.

Marx avait tenté de remettre les choses à l'endroit en montrant que la partie variable du capital est en réalité la part versée en salaires, donc du travail mis en œuvre. Celui-ci représentait la matérialisation d'un travail payé avec une certaine somme, mais qui, selon l'intensité de l'exploitation, représentera une somme plus grande lorsqu'il se retrouvera sous forme de produit du travail, de marchandise. Il avait raison, mais quelque chose manquait au raisonnement : le produit marchand pouvait être réalisé, ou pouvait ne pas l'être, selon l'état de l'offre et de la demande, par conséquent le produit du travail n'apparaissait entièrement que dans des conditions idéales, lorsque la demande solvable et signalée coïncidait exactement avec l'offre.

Lorsque ce n'était pas le cas, ce qui est la règle dans la société marchande, le produit du travail n'était réalisé qu'après une lutte intracapitaliste l'escamotant ou en détruisant une part. Marx ne tira pas les conséquences de ce fait. Cela permit à la bourgeoisie de démontrer que le salaire était une dépense définitive, une somme perdue dans une sorte de tonneau des danaïdes, alors que la conquête des marchés était le facteur variable concrétisant un surplus ou une perte. Sa « réalité » a pris le dessus parce que l'autre analyse, l'analyse marxiste, est restée tronquée, sophistiquée ; elle ne prit jamais en compte les ravages du concret, le poids des atavismes sociaux.

Les « héritiers » de Marx allèrent encore plus loin, ils tentèrent de faire entrer le travail dans la systémique dominante, de lui donner un sens et une existence autonome, alors qu'il n'en avait pas, ou que ce sens était nié parce que son substrat, le capital, le remplaçait, seul, lui, avait encore un sens. De là les tentatives de concilier l'un et l'autre, alors que, dans le capitalisme, seul le capital existe, le travail y est nié, dégradé en marchandise quelconque.

En tant que classe, la bourgeoisie dépense pour les salaires, ce faisant, le travail en tant que faculté de faire du travailleur n'existe plus, – il devient une ressource abstraite –, mais elle investit dans les moyens de production. Selon elle, est investissement ce qui sert à exploiter, ce qui perpétue les conditions de l'appropriation privée, en réalité ce qui reste dans sa classe (le marché des instruments de production est un marché intracapitaliste). Par contre, ce qui sort de sa classe, donc ce qui sert à entretenir et renouveler la force de travail, est une dépense. La bourgeoisie dépense pour les salaires, le prix de la force de travail. Elle considère qu'elle crée le travail avec son capital. Elle ne paie donc pas le travail mais, évidemment, sous ses conditions, elle « valorise » le travailleur en tant que ressource. Celui-ci n'est alors pas sujet doté de sa faculté de faire, mais une « ressource », un élément toujours trop cher des forces productives.

On trouve d'autres contributions sur le site web https://travail-et-salariat.org	
2017 septembre	un combat capital/travail
2016 novembre	En route vers le salaire à vie
2016 avril	Syndicalisme
2016 avril	La dette ou la Tartufferie du siècle
2012 novembre	La guerre aux biens communs
2009 juin	D'un capitalisme exploiteur au capitalisme prédateur
	La mondialisation
2008 juin	Le capitalisme financier : un saut qualitatif ?
2008 mai	S'adapter à la société ou adapter la société ?
2008 mars	Travail, immigration et mondialisation
2008 janvier	